

EPC

Projet de modification de la 11^{ème} résolution

soumise à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2018 à 14 heures 30

Paris, le 25 juin 2018 – Madame Patrizia MARRAGHINI a fait part à la Société de sa décision de démissionner de son mandat d'administrateur. Dans ces circonstances, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de modifier le texte de la 11^{ème} résolution et lui soumettra la candidature ,en qualité d'administrateur, de la société EJ Barbier représentée par Mme Brigitte Loir, au lieu et place de celle de Monsieur Rémi Loir, et ce, afin que le conseil d'administration continue à satisfaire les conditions de parité prévues par l'article L.225-18-1 du code de commerce. Cette nomination serait provisoire, le conseil d'administration devant engager un processus de recherche d'une nouvelle administratrice indépendante qui aura vocation à remplacer la société EJ Barbier.